

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 22 juillet 2016

Alerte météo Orages: passage en vigilance orange ce jour de 10 heures à 20 heures

En raison de la situation fortement orageuse annoncée, Météo France a décidé de placer le département de l'Isère en alerte météo orange (orages) depuis ce matin 10 h et jusqu'à ce soir 20 heures.

Des orages et fortes pluies pourront éclater ponctuellement en début d'après-midi et se prolonger jusqu'en début de soirée.

Ces pluies orageuses pourront parfois être accompagnées de grêles et de vent.

Les cumuls de pluie pourraient être conséquents par endroits.

Le préfet de l'Isère appelle donc à la vigilance et précise que **certaines restrictions de circulation pourront être mises en place** si la situation l'exige.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Compte tenu des risques liés à ces phénomènes météorologiques, le public est invité à faire preuve de prudence et à suivre certaines recommandations simples de sécurité :

- ➔ A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent,
- ➔ Ne vous abritez pas sous les arbres,
- ➔ Évitez les promenades en forêts et les sorties en montagne,
- ➔ Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques,
- ➔ Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins
- ➔ Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- ➔ En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.

EN CETTE PÉRIODE ESTIVALE, UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EST À PORTER :

- ➔ Aux structures légères (tentes, chapiteaux, installations en plein air...),
- ➔ A l'habitat léger et au mobilier de plein air,
- ➔ Au risque d'inondation de caves et points bas pouvant se produire très rapidement.

RECOMMANDATIONS AUX AUTOMOBILISTES

Les orages peuvent mettre en danger les automobilistes, voici des conseils de sécurité à suivre :

- ➔ allumez les feux de croisement, mettez en route les essuie-glaces et adaptez votre vitesse aux conditions de visibilité, d'adhérence et de vent.
- ➔ Si les conditions de circulation deviennent trop difficiles ou dangereuses, il est conseillé de s'arrêter hors des voies de circulation, en sécurité, sans quitter son véhicule dont l'habitacle protège de la foudre.
- ➔ En cas de pluie ou d'autres précipitations, les vitesses maximales sont abaissées de 20 km/h sur les sections d'autoroutes et de 10 km/h sur les autres routes.

Pour suivre l'évolution de la situation, consultez : <http://www.meteofrance.com/>

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 05

communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38